



Cahier des charges de l'élaboration d'une stratégie numérique pour le Pays de Morlaix

Maîtrise d'ouvrage : Pays de Morlaix

1. OBJET

Le Pays de Morlaix souhaite définir une stratégie numérique pour son territoire.

Le Pays de Morlaix regroupe 59 communes et près de 130 000 habitants répartis entre 3 EPCI : Morlaix Communauté, la Communauté de communes du Pays de Landivisiau et Haut Léon Communauté.

2. DESCRIPTION DU CONTEXTE

Le numérique est un enjeu important, il contribue à l'attractivité du territoire et s'impose pour le bon fonctionnement des organisations.

Collectivités, professionnels, citoyens, chacun est concerné.

La région Bretagne entame la réalisation d'un schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (Sraddet), définissant son projet de territoire à l'horizon 2040. Celui-ci devrait porter sur le développement, l'aménagement et les transitions écologique, énergétique et numérique.

De nombreuses forces existent sur le territoire et mènent d'ores et déjà à bien des projets. Chacun fait avec ses ressources et ses compétences, de manière plus ou moins coordonnée. Selon les constats réalisés à travers ce projet de stratégie, certaines actions pourront être créées et les démarches préexistantes pourront être structurées.

A mesure des progrès et des évolutions permises par le numérique, les collectivités, les entreprises et les habitants auront besoin d'accéder à des réseaux, à des outils performants et à des offres de services variées.

Ce projet s'inscrit dans un souci de qualité et d'efficacité du service public, via une meilleure lisibilité de l'existant, une interconnaissance des acteurs par domaines. Tous les champs essentiels à la vie locale, politique, économique et sociale doivent être bien couverts.

Compte tenu de ces éléments, il est apparu essentiel de définir un projet et mettre en place une action coordonnées en Pays de Morlaix afin :

- de connaître les réseaux d'acteurs existants, leurs projets, la diversité des offres et services,
- de définir les besoins de chaque public et les réponses à y apporter
- de favoriser la coopération entre les intercommunalités pour un déploiement harmonieux et équilibré de la stratégie
- de favoriser les coopérations entre les EPCI et les partenaires, acteurs du territoire (chambres consulaires, associations, maison du tourisme, Fablab, et tous les acteurs de la société civile qui seront jugés pertinents.

La démarche devra faire l'objet d'une gouvernance à plusieurs instances, à minima un comité de pilotage, un comité technique et des groupes de travail. Incluant la communauté numérique, des élus locaux, des acteurs de la société civile. Le projet sera ponctué de quelques temps forts à destination des publics cibles et du comité de pilotage.

2019 : Une année pour analyser, réfléchir, collecter, concerter et agir !

L'étude « Co-construire une stratégie numérique de territoire » est portée à l'échelle du Pays de Morlaix. Cette action repose tout d'abord sur l'adhésion des EPCI et la mobilisation de nombreux soutiens: acteurs de la communauté numérique, collectivités locales motivées, chambres consulaires, entreprises, associations, membres de la société civile et experts, qui selon leurs compétences contribueront à la mise en œuvre (participation, collecte d'information, remontée d'idées et de projets, ...).

Une 1ère phase de diagnostic, permettra à la fois la récolte d'information, des rencontres individuelles, l'identification des projets existants et la mobilisation des acteurs clés à solliciter au cours de l'étude, l'enrichissement de l'analyse des enjeux d'une stratégie numérique de territoire et la diffusion de la démarche.

L'appui d'un cabinet spécialisé accompagnera et structurera l'étude : définir les jalons, garantir un appui méthodologique et d'assurer une partir de l'ingénierie et un apport de savoir-faire en matière d'animation. Sur la base du diagnostic, des axes de travail prioritaires réduiront le périmètre de l'étude, de façon à assurer l'efficacité de ce projet par de déploiement d'actions concrètes, support et philosophie de la construction de cette feuille de route stratégique pour le numérique.

En effet, la politique numérique de territoire trouvera plus facilement une forme de pérennité si les acteurs sont fédérés autour d'actions concrètes.

Si certains enjeux pour le développement des usages numériques d'avenir comme:

- l'Open DATA (Etude d'une plateforme de données, Actions pour monter en compétence)
- les Tiers lieux (Recensement des sites et services, expérimenter le coworking, accompagner les initiatives)
- l'Accès au numérique pour tous (Animations économiques, e-inclusion, transition digitale du territoire...)

sont déjà abordés dans le cadre de la mission numérique/ innovation du Pays de Morlaix, ou d'autres initiatives portées par l'ensemble des acteurs du territoire, l'objectif de cette étude est bien de définir 2 ou 3 axes prioritaires pour redéfinir et orienter l'action publique en matière de numérique à partir de 2020, pour accélérer la transition

digitale du Pays de Morlaix. C'est également une opportunité pour s'interroger sur le pilotage du numérique dans nos organisations, « domaine transversal » qui touche tous les services des collectivités, entre autres.

3. OBJECTIFS

Axe 1 : Etat des lieux

A) La stratégie numérique devra s'appuyer sur une bonne connaissance des acteurs, des structures, des dispositifs et des projets du territoire.

Pour ce faire, il est envisagé de mobiliser les informations déjà disponibles auprès des partenaires tels que le Conseil général, le Pays de Morlaix, les intercommunalités, les membres de la communauté numérique et toute autres personnes identifiées comme pertinentes.

Un des volets de cet état des lieux consistera en une amélioration de la visibilité et de la lisibilité de l'offre existante, des structures porteuses et plus globalement des différents acteurs sur le territoire.

Un benchmark permettra de prendre connaissance et de s'inspirer des réalisations de voisins ou territoires équivalents (organisation d'événements avec présentation retour d'expérience, voyage d'étude).

L'ensemble de ces données pourront alimenter la suite des réflexions.

B) Accompagnement de la démarche

- Définition des étapes, proposition d'outils méthodologiques
- identification des enjeux,
- animation de groupes de travail,
- élaboration et planification de projets répondants aux enjeux
- conseils, priorisation, hiérarchisation des actions et du calendrier

Les livrables attendus sont : une photographie du paysage numérique (équipements, acteurs, dispositifs, atouts et faiblesses) ; un découpage des champs à explorer selon les publics, les thématiques et les services ; un recueil des attentes et besoins des publics cibles.

L'état des lieux devra être réalisé et communiqué en tout début d'étude afin d'alimenter la suite des réflexions.

C) Mise en action

Tester, expérimenter, identifier les besoins et les pratiques. Une méthodologie participative, du design de service pour étudier les ressentis, les besoins et les attentes, est envisagée.

La démarche reposerait sur la participation de la communauté numérique, des élus, et des publics concernés à travers des ateliers participatifs ciblés.

Nous proposons de s'appuyer sur des méthodologies de recherche action, de design de service, d'ateliers participatifs et d'intelligence collective. Le principe serait de mettre en action par l'expérimentation concrète. Par exemple, des sessions de créativité, des événements éphémères permettant de définir progressivement un service selon les besoins, les fonctionnalités nécessaires aux usagers. Certains projets seraient co-construits avec les publics cibles prenant part en amont des projets. Ceci en vue de favoriser une bonne appropriation par les partenaires du projet, les territoires et structures concernées, les publics ciblés du dispositif.

Axe 2 : Définition des modalités de mise en œuvre de l'étude « stratégie numérique sur le Pays de Morlaix »

La stratégie numérique doit permettre au Pays de Morlaix de mettre en œuvre des projets et des actions de manière coordonnée avec les 3 EPCI et équilibrée sur le territoire, dans un objectif commun de montée en compétences des différents acteurs du territoire en matière numérique, d'amélioration continue de l'attractivité du territoire, en adéquation avec les besoins et projets des différents acteurs économiques et institutionnels.

Elle visera notamment à évaluer les ressources financières et humaines à mobiliser pour sa bonne mise en œuvre.

Des propositions adaptées aux problématiques locales, intercommunales, et globales à l'échelle du Pays sont attendues.

Des éléments pragmatiques et concrets, devront permettre à tous les acteurs, d'appréhender la stratégie proposée aux vues de la situation actuelle du territoire ainsi qu'au vue de l'avenir souhaité pour le territoire. Faut-il développer l'usage des espaces numérique de travail, l'apprentissage du code, et l'usage des tablettes dans les écoles et centres de formations ; faut-il favoriser l'appropriation des publics les plus éloignés du numérique en ciblant prioritairement les ephad, esat, organismes d'aide sociale ;

faut-il sensibiliser à la sécurité et aux usages avancés les publics initiés au numérique ; faut-il étoffer l'action à destination des professionnels et de quelle manière ?...etc... ce sont autant de questions que l'étude devra permettre d'arbitrer.

La finalité sera la définition d'une politique publique partagée, qui vise le développement des usages et des services, ainsi qu'une meilleure appropriation du numérique au service de l'attractivité et du mieux vivre sur notre territoire.

4. CONDUITE DE PROJET

a. Fournitures à la charge du candidat

Le titulaire du marché remettra un rapport écrit de l'étude réalisée à partir de ce cahier des charges. Les travaux feront l'objet de plusieurs présentations orales.

b. Présentation de l'étude

Une restitution orale, ainsi qu'un rapport écrit de clôture (sous forme papier et numérique), sont également prévus à la fin de l'exécution. Le rapport écrit sera synthétique et intégrera un volet « fiches-actions ».

c. En pratique

Le titulaire devra apporter un soutien méthodologique, participer au comité de pilotage (au moins 3 réunions), animer tout ou partie des comités techniques (au moins 3 réunions), animer des groupes de travail (au moins 2 réunions par groupe de travail) sur 2 ou 3 thèmes qui auront été choisis à l'issue de la phase diagnostic. Le titulaire devra animer des temps forts : un événement de lancement, un temps de restitution intermédiaire, un événement de clôture. Les échanges intermédiaires pourront se faire en présentiel, en visioconférence ou par téléphone, avec l'équipe projet du Pays de Morlaix.

Les réalisations attendues au cours de l'étude:

- Une stratégie numérique de territoire, vision 3/5ans : Diagnostic, rapport de synthèse et fiches actions court / moyen terme
- Evènement de lancement et évènement final
- Ateliers d'intelligence collective, groupes de travail
- Recensement de la communauté d'acteurs concernés et impliqués
- Benchmark (territoires d'initiative sur des thèmes retenus)
- Voyage d'étude (élus et comité de pilotage)
- Communication (porter à connaissance- valorisation des initiatives)

La définition d'objectifs à atteindre pour chacun des livrables, devra être détaillée afin de mesurer la qualité et de quantifier la prestation sur chaque des réalisations au cours de l'étude (compréhension du besoin, adapter le niveau de prestation en fonction de l'ingénierie mobilisée.

d. Propriété, transfert des droits d'auteurs

De convention expresse, la propriété de l'étude définie dans ce cahier des charges, est attribuée au Pays de Morlaix. La présente cession est consentie pour le monde entier et pour la durée des droits d'auteurs.

Les droits cédés aux présentes comprennent notamment le droit de reproduction, le droit de représentation, le droit de diffusion, le droit de traduction, le droit d'adaptation, le droit d'arrangement, et ce sous toutes les formes, par tous procédés et sur tous supports connus, notamment pour les réseaux et les services en ligne d'accès à distance, la presse, la publicité, l'édition et autres.

e. Délai d'exécution

Début de l'étude en mars 2019 à décembre 2019. Durée 9 mois.

Calendrier prévisionnel :

Mars-Avril-Mai : Diagnostic (collecte d'informations, questionnaires, entretiens), mise en place de la gouvernance, identification des groupes de travail

Juin : étape de constats intermédiaires, rapport intermédiaire, évènement de lancement et communication

Juin, juillet, sept, oct : groupes de travail thématiques

Oct, nov : Travail de synthèse

Décembre : Emission du rapport, Evènement de clôture

Fréquence des réunions : 1^{er} comité de pilotage en avril 2019 (puis tous les 2 mois), réunion du Comité technique tous les mois, échanges intermédiaires avec le cabinet-conseil tous les 15 jours avec l'équipe de coordination.

5. CONTENU DE LA PROPOSITION

a. Modalités de réponse

La proposition devra contenir une description détaillée et explicite de la prestation. Idéalement décomposé en un catalogue par catégorie d'action.

Chaque candidat devra préciser dans sa réponse :

- le détail des actions qu'il souhaite mettre en œuvre pour atteindre les objectifs, notamment le nombre de réunions de préparation, types d'animations, nombres de formations, nombre d'ateliers et de réunions (COTECH notamment), fiches méthodologiques, entretiens, et le calendrier de mise en œuvre.
- les éléments de réponses aux 2 critères de sélection
- une proposition financière (devis) mentionnant les montants HT et TTC
- le calendrier des actions
- les prix seront forfaitaires : réalisation des prestations par étapes, de façon à permettre le paiement de la prestation par étapes/ jalons.

b. Détail des coûts HT et TTC:

- Le détail des coûts devra faire apparaître la catégorie (chef de projet – réalisateur), le nombre de jours et coût journalier HT et TTC pour les différentes phases de la prestation
- L'offre tarifaire présentera la répartition des intervenants selon leurs niveaux et leurs rôles ainsi que leurs modalités d'intervention (sur site ou à distance).
- Le volet financier fera apparaître les coûts journaliers selon le profil de l'intervenant, incluant les interventions, les frais de déplacements et les frais de vies.

c. Documents administratifs

L'offre devra comporter les documents suivants :

- Description exhaustive de l'entreprise
 - Activité – compétences techniques
 - Bilan
 - Résultat
 - Années d'existence
 - Identification des responsables
- Références sur des projets similaires
- Curriculum Vitae du chef de projet
- Partenariats éventuels dans le cadre du projet (à mentionner obligatoirement si une sous-traitance est prévue, (les CV des consultants positionnés pour effectuer l'étude devront être transmis dans la proposition)).

d. Délais et conditions de réponse

La date limite de réponse à la consultation est le **28 mars 2019**.

Les réponses se font par mail à veronique.lemonon@paysdemorlaix.com

Pour tout renseignement, contacter Véronique Lemonon, cheffe de projet innovation au Pays de Morlaix (02.98.62.29.82).

6. JUGEMENTS DES OFFRES

a. Critères de sélection

L'offre la plus avantageuse sera appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous.

Une note permettant d'établir un classement sera attribuée à chaque offre en appliquant le barème ci-dessous :

CRITERE 1 : le prix des prestations (coefficient de pondération de 50 points)

Offres classées par ordre décroissant avec 50 points pour l'offre la mieux classée

Notation :

Résultat = 50 x montant de l'offre de base moins-disante/montant de l'offre de base du candidat.

CRITERE 2 : la valeur technique de l'offre (coefficient de pondération de 50 points)

Décomposée comme suit :

1. Qualité de l'offre remise, Valeur technique : moyens mis en œuvre, démarche et méthodologie proposée, étapes de validation et contrôle opérationnel du projet. Détail de présentation par prix (TTC) et jours : 5 points
2. Qualité de la note méthodologique d'exécution : 30 points
 - organisation proposée au regard des exigences de la prestation : 15 points
 - moyens humains et partenaires, matériels, délai de réalisation : 15 points
3. Compétences et connaissances des candidats : 20 points
 - expérience avérée dans l'animation territoriale (pratiques collaboratives et spécificités liées au domaine numérique) : 15 points
 - expériences sur le Pays de Morlaix, Finistère : 5 points

b. Notation

- 0% des points si le sujet n'est pas abordé
- 50% des points si la réponse n'est pas adaptée ou peu précise
- 100% des points si la réponse est précise et détaillée

En cas d'égalité de classement de plusieurs offres, le critère portant sur le prix des prestations sera déterminant et privilégié pour le classement final.

Toute offre incomplète pourra être rejetée.

7. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Pour obtenir tous renseignements complémentaires, contacter :

Véronique LEMONON
Cheffe de projet innovation
Pays de Morlaix
CCI – aéroport
CS 27934
29679 MORLAIX cedex
Tél : 02 98 62 39 57
Fax : 02 98 62 39 51 (à l'attention du Pays de Morlaix)
Courriel : veronique.lemonon@paysdemorlaix.com